Bulletin Municipal de Treffléan

AVRIL 2013

N° 71

Les stèles de Bizole

TREFFLEAN

Vannes agglo
Golfe du Morbihan

www.trefflean.com

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 1

AFFAIRES MUNICIPALES 2-15

Conseil municipal de Mars 2013 2-5

Evolution de la collecte des déchets secteur est de Vannes . . 6-8

Les peintures murales de la chapelle de Cran vont être rénovées. . . 9

Stèles armoricaines de l'âge du fer à Bizole. 10

Aménagement quartier de Kerno. 11

Terrain multisports. 12

Extension de la mairie 12

Aménagement des abords du cimetière. 13

Service animation jeunesse communal. 14

L'accueil de Loisirs intercommunal Sulniac-Treffléan pour les 3-11 ans. 15

VIE SCOLAIRE. 16

Ecole privée « Saint-Joseph ». 16

Ecole publique « Les Korrigans » 16

VIE ASSOCIATIVE 17-20

Amicale Laïque. 17

Association Tref'futé 17

Amicale cycliste Treffléanaise 18

Association Treffl'en fête. 18

Les Amis de la chapelle de Cran 19

Association de Renouveau et d'Animation Culturelle . . . 19

Association sportive Treffléan. 20

Club de Tennis 20

Bulletin municipal édité par la municipalité de Treffléan
Mairie : place de la Giettaz - 56250 Treffléan - 02 97 53 27 78
Courriel : mairie@trefflean.com - **Web :** www.trefflean.com
Directeur de la communication : René Mazier
Responsable du comité de rédaction : Michel Louessard
Réalisation et impression : La Mouette création & impression
Dépôt légal : en cours - Publication semestrielle

ÉDITORIAL

Le mot du Maire

Alors que nous arrivons dans la dernière ligne droite de ce mandat municipal, nous n'en sommes pas pour autant à l'heure du bilan. Nous venons d'arrêter le budget 2013 qui autorise un programme d'investissement relativement important pour des travaux qui s'étaleront sur plusieurs années.

Trois grands chantiers commencent cette année : l'aménagement du quartier de KERNO, la création d'un parking et d'un jardin public rue René DESCARTES et la restauration des fresques du 16ème siècle avec un diagnostique complet de la chapelle de CRAN.

A KERNO nous voulons améliorer le cadre de vie de ses quelque 120 habitants. Le projet concerne l'effacement des réseaux et la mise en place d'un éclairage public de qualité. Nous allons aussi réorganiser totalement les espaces de voirie en privilégiant la sécurité, le déplacement des piétons, l'organisation du stationnement et la circulation des véhicules. Enfin des espaces verts avec jeux pour enfants et deux points de rencontre seront créés. Ces travaux qui ont été présentés à la population lors d'une réunion publique le 19 mars seront réalisés au minimum en deux tranches afin de ne pas bloquer financièrement les autres projets.

Rue René DESCARTES, aux abords du cimetière, nous allons aménager un parking de 20 places et un jardin public. Les travaux de cet espace paysager commencent dès ce mois d'avril.

La chapelle de CRAN, merveille du patrimoine de TREFFLEAN, subit aujourd'hui un grave problème notamment sur ses peintures murales du 16ème siècle. Nous en avons déjà beaucoup parlé. Désormais, suite à un appel à candidature lancé dans le cadre du code des marchés publics, nous avons confié une mission de maîtrise d'œuvre tant pour la restauration des fresques que pour le diagnostique de l'état général de la chapelle à un Architecte en Chef des Monuments Historiques. Une équipe de spécialistes de haut niveau est déjà à pied d'œuvre et les travaux de restauration devraient commencer au cours de l'été prochain.

D'autres travaux de moindre importance budgétaire sont en cours ou programmés pour 2013.

La rénovation du bâtiment annexe de la mairie a pris du retard du fait d'une ou deux entreprises qui n'ont pas respecté le calendrier. Cependant nous espérons y aménager la bibliothèque au cours de l'été.

Le terrain multisports près des écoles est presque terminé et déjà nos jeunes savent l'utiliser même si les marquages au sol des différents jeux et piste d'athlétisme n'ont pu être réalisés à cause des conditions climatiques.

Comme chaque année un programme d'entretien route est prévu au budget communal. Cette année nous pourrions retenir, entre autres, le CR de Belano oublié dans les travaux connexes au réaménagement foncier et la VC Le Najo-Le Pelven qui a beaucoup souffert cet automne du fait du trafic important causé par l'aménagement du giratoire de Penrho et la déviation mise en place.

Je vous invite à lire avec une attention particulière dans les pages qui suivent, l'article que nous avons rédigé sur la mise en place dans les prochains mois de la collecte sélective des ordures ménagères. Une réunion publique sera organisée à TREFFLEAN avant l'été par VANNES AGGLO à ce sujet.

Le Maire,
René MAZIER

Conseil municipal de Mars 2013

Compte administratif 2012 section fonctionnement

Le compte administratif est le résultat des dépenses et recettes en fonctionnement et investissement de l'année 2012.

Total dépenses de fonctionnement	997 389,57
Charges de personnel et frais assimilés	401 116,98
Charges à caractère général (Energie, Entretien, fournitures…)	280 696,90
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions, SIVEV, CCAS…)	220 839,81
Charges financières (intérêts, SDEM…)	89 062,16
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions, SIVEV, CCAS…)	5 673,00

Total dépenses de fonctionnement

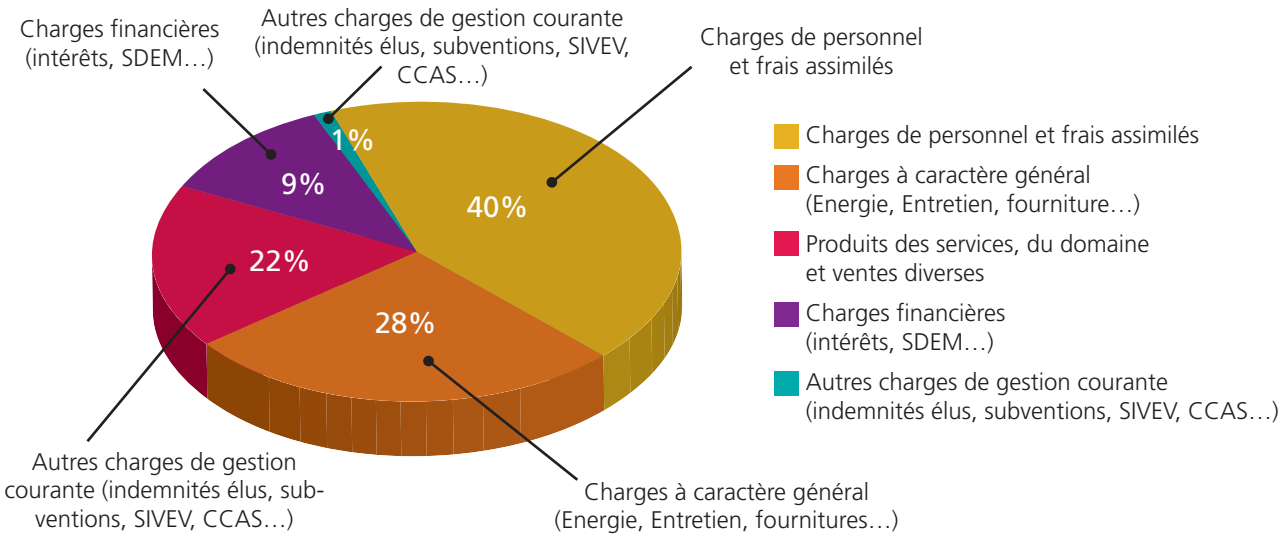

Total recettes de fonctionnement	1 396 484,09
Impôts et taxes	740 858,27
Dotations, subventions et participations	469 025,37
Produits des services, du domaine et ventes diverses	111 662,88
Autres produits de gestion courante	60 374,43
Atténuations de charges (remboursement arrêt maladie)	7 533,74
Produits exceptionnels	7 006,73

Total recettes de fonctionnement

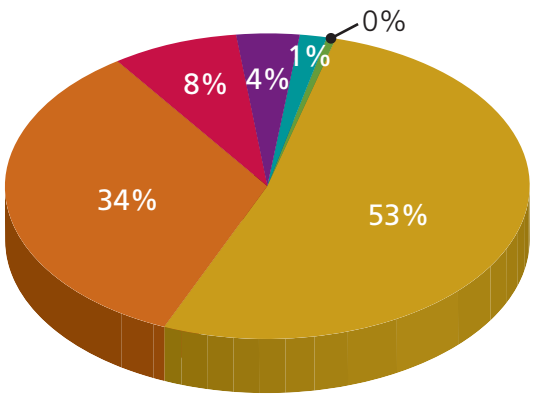

Par rapport au budget voté en 2012 il ressort un excédent de fonctionnement de 399.094,52 € ce qui traduit une gestion rigoureuse de la commune de Treffléan.

Compte administratif 2012 section investissement

Total dépenses d'investissement	1 346 303,04
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	511 256,41
Immobilisations en cours (construction, installations…)	406 095,36
Immobilisations corporelles (achat immeubles, plantations…)	225 779,65
Emprunts et dettes assimilées	154 748,45
Subventions d'équipements versées (SDEM)	26 273,84
Immobilisations incorporelles (frais d'étude…)	22 149,33

Total dépenses d'investissement

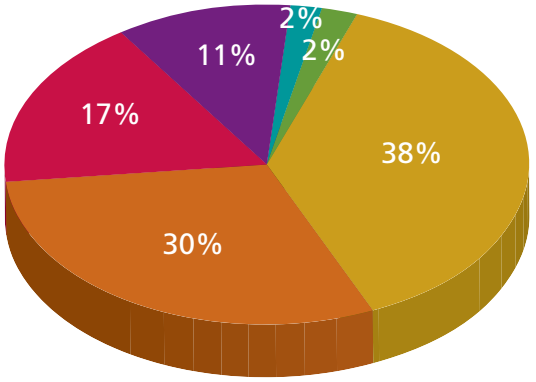

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Imobilisations en cours (construction, installations…)
- Immobilisations corporelles (achat immeubles, plantations…)
- Emprunts et dettes assimilées
- Subventions d'équipements versées (SDEM)
- Immobilisations incorporelles (frais d'étude…)

Total recettes d'investissement	1 090 764,87
Emprunts et dettes assimilées	550 000,00
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, Excédent de fonctionnement)	485 114,87
Subventions d'investissement (region, département, Agglo…)	51 947,04
Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 486,72
Immobilisations incorporelles (frais d'étude…)	216,24
Immobilisations incorporelles (frais d'étude…)	22 149,33

Total recettes d'investissement

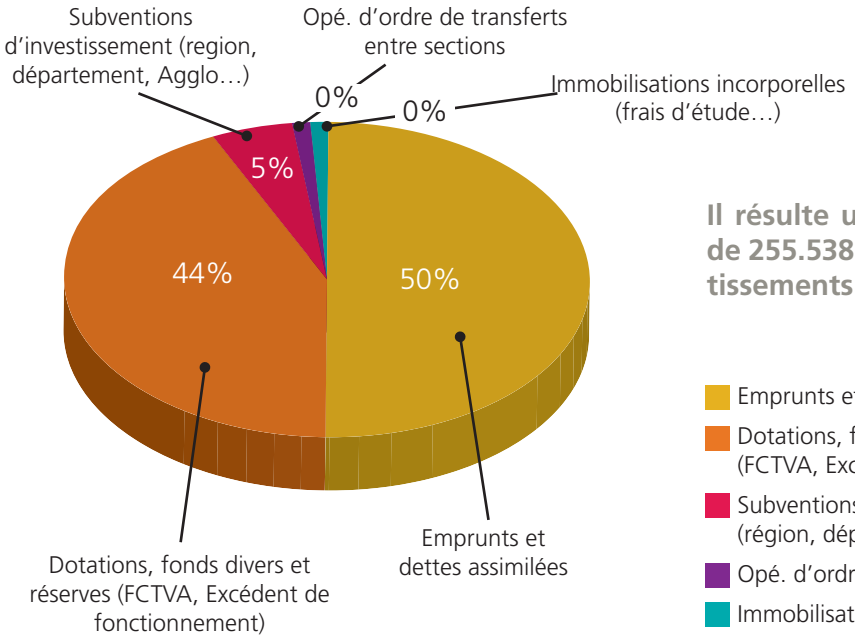

Il résulte un déficit d'investissement de 255.538.17 € qui reflète des investissements municipaux en 2012.

- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, Excédent de fonctionnement)
- Subventions d'investissement (région, département, Agglo…)
- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Immobilisations incorporelles (frais d'étude…)

Budget de fonctionnement pour 2013

Ces tableaux traduisent ce que le conseil municipal a décidé comme budget de fonctionnement pour l'année 2013. Rappelons que ce budget est une ouverture de crédit et non une obligation de dépenses. Ce budget doit être équilibré en dépenses et recettes.

Total dépenses de fonctionnement	1 357 143
Charges de personnel et frais assimilés	420 754
Virement à la section d'investissement	299 923
Charges à caractère général	270 870
Autres charges de gestion courante	246 916
Charges financières	97 000
Opé. d'ordre de transferts entre sections	14 200

Total dépenses de fonctionnement

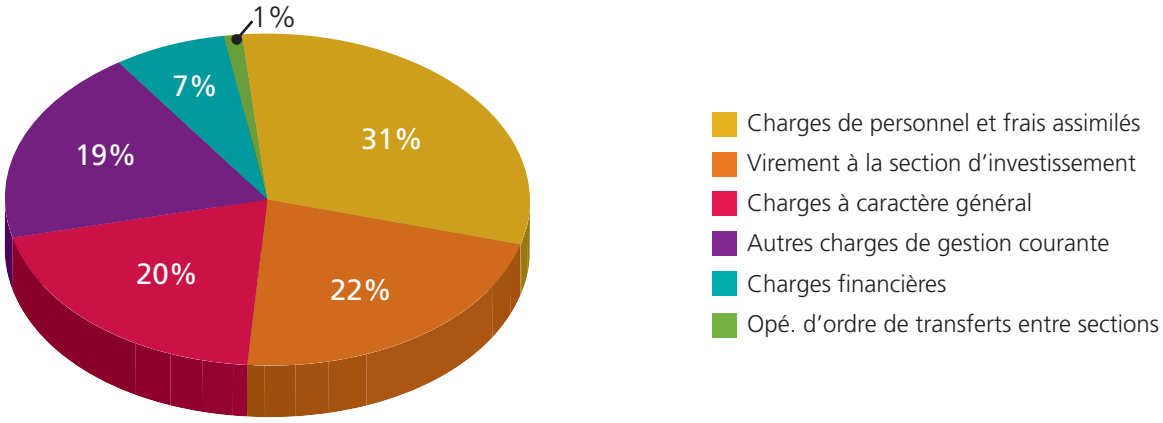

Total recettes de fonctionnement	1 357 143
Impôts et taxes	748 164
Dotations, subventions et participations	436 979
Produits des services, du domaine et ventes diverses	105 450
Autres produits de gestion courante	54 500
Atténuations de charges	8 000
Produits exceptionnels	4 050

Total recettes de fonctionnement

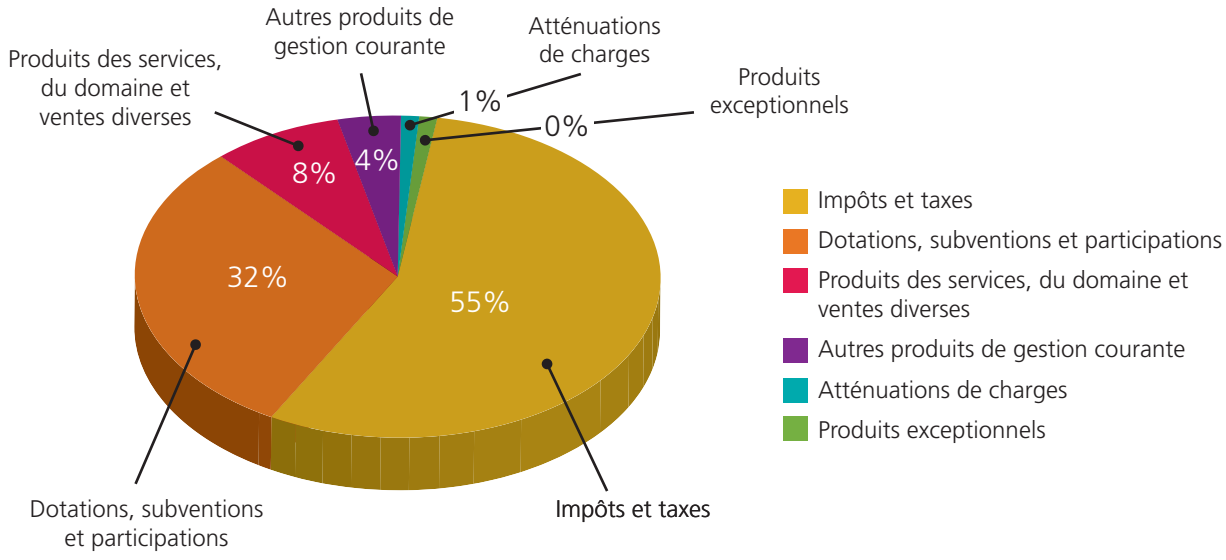

Budget investissement pour 2013

C'est le budget d'investissement voté par le conseil municipal pour l'année 2013. On remarque les 970.000 € allouées aux constructions ou installations. Ces différents projets font l'objet d'articles détaillés dans la suite de ce bulletin. A la vue de ces chiffres le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale sur la commune en 2013.

Total dépenses d'investissement	**1 633 538,00**
Immobilisations en cours	970 000,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	255 538,00
Immobilisations corporelles	222 000,00
Emprunts et dettes assimilées	158 500,00
Autres dépenses	27 500,00
Opé. d'ordre de transferts entre sections	14 200

Total dépenses d'investissement

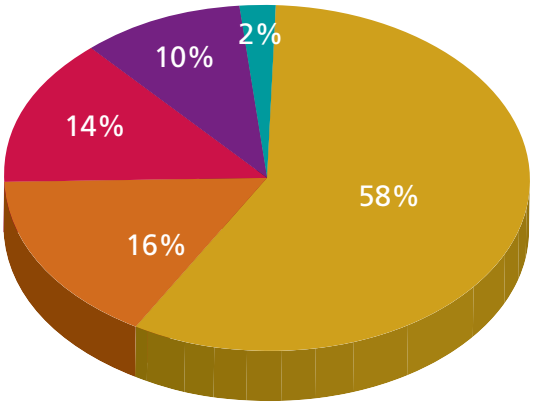

Constructions	**€**
extension mairie	150 000
chapelle de cran	215 000
Installations	
Voirie générale	100 000
quartier de kerno	300 000
travaux connexes	25 000
Cloture mutlisports	25 000
abords cimetière	150 000

Immobilisations en cours
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
Immobilisations corporelles
Emprunts et dettes assimilées
Autres dépenses

Total recettes de fonctionnement	**1 357 143**
Impôts et taxes	748 164
Dotations, subventions et participations	436 979
Produits des services, du domaine et ventes diverses	105 450
Autres produits de gestion courante	54 500
Atténuations de charges	8 000
Produits exceptionnels	4 050

Total recettes d'investissement

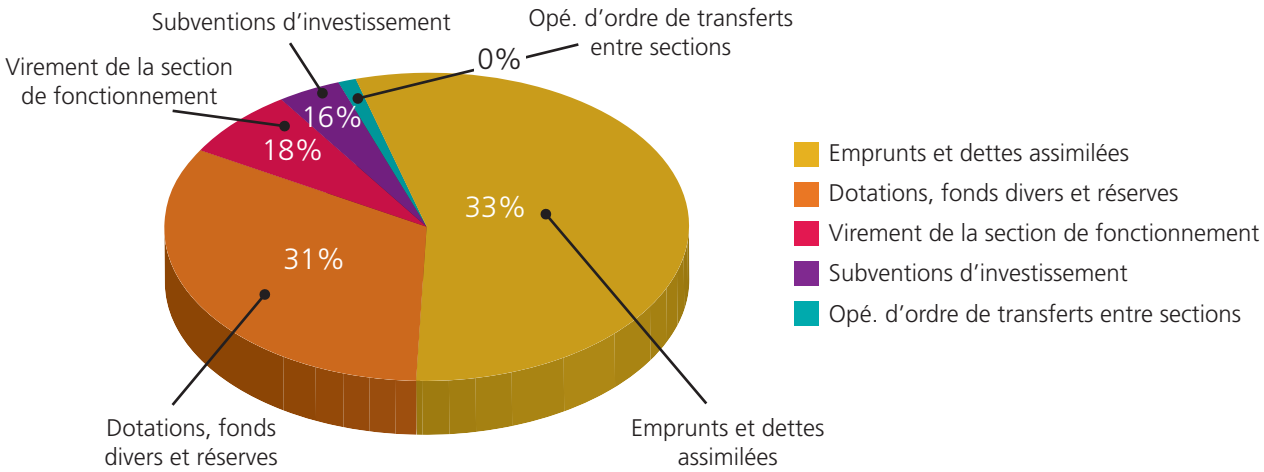

Evolution de la collecte des déchets secteur est de Vannes

Contexte

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 Avec plus de 135 000 habitants, Vannes agglo s'étend sur une superficie de 521 km², répartis sur 24 communes. Vannes agglo assure la collecte des déchets depuis le 1er janvier 2003. La compétence traitement est transférée au Sysem, le Syndicat du Sud Est du Morbihan.

En 2009, le Grenelle de l'environnement fixe aux collectivités des objectifs ambitieux afin de réduire de façon notable la part des déchets destinés à l'enfouissement ou l'incinération et d'augmenter le taux de recyclage. Une étude réalisée en 2007 par l'ADEME a démontré qu'en moyenne, un Français jetait encore dans sa poubelle d'ordures ménagères, pas moins de 156 kg de déchets valorisables.

En tenant compte des objectifs du Grenelle et des résultats d'une étude d'optimisation menée en 2008, les élus locaux de Vannes agglo ont décidé de faire évoluer le service de collecte des déchets.

Les élus se sont d'ailleurs appuyés sur les résultats d'une enquête téléphonique réalisée durant l'été 2009, dans laquelle une majorité d'administrés estimaient être favorables pour voir ce service de proximité évoluer.

Ces évolutions portent sur l'harmonisation de la collecte, la responsabilisation de l'usager et l'appropriation du geste du tri. En 2010, un premier secteur composé des 7 communes de l'ouest* du territoire de l'agglo, s'est déjà vu doté en bacs individuels. Puis en 2012 au tour du secteur centre composé de VANNES, SENE, SAINT-AVE. Cette progression a permis aux élus locaux et personnels techniques de vérifier les orientations retenues, d'ajuster certains dispositifs techniques, et de valider la stratégie de communication. Dernier secteur concerné, le « secteur Est » composé des 12 communes suivantes : ELVEN, LE HEZO, MONTERBLANC, MEUCON, NOYALO, SURZUR, SAINT-NOLFF, SULNIAC, LA TRINITE-SURZUR, THEIX, TREDION, TREFFLEAN.

Ces évolutions s'échelonnent sur 5 ans depuis l'été 2010.

Depuis 2010, Vannes agglo fait évoluer son service de collecte dans l'optique de responsabiliser davantage les producteurs de déchets, particuliers comme professionnels, en ayant pour objectifs de :

- Faciliter le geste du tri,
- Harmoniser les modes et fréquences de collecte,
- Maîtriser la hausse des coûts par la responsabilisation des producteurs de déchets.
- Respecter la réglementation, notamment en matière de tarification incitative (Loi Grenelle)

Optimisation du service de collecte

Décidée par les élus de Vannes agglo en 2009, la démarche d'optimisation a eu pour but de proposer un service homogène sur l'ensemble du territoire de l'agglomération en proposant :

- Une collecte des ordures ménagères résiduelles une fois par semaine
- Une collecte des déchets recyclables (hors verre) une fois tous les 15 jours
- La mise à disposition de bacs individuels à couvercle vert pour les ordures ménagères résiduelles
- La mise à disposition de bacs individuels à couvercle jaune pour les déchets recyclables
- L'équipement de ces bacs en dispositifs d'identification électronique
- La mise en place de conteneurs d'apport volontaire enterrés ou semi-enterrés avec contrôle d'accès par badge pour les ordures ménagères résiduelles
- La modification des équipages de collecte (2 agents au lieu de 3 sur l'habitat pavillonnaire)
- La refonte des circuits de collecte afin d'intégrer les obligations liées à la sécurité des agents (notamment suppression de la collecte en marche-arrière)

Cette réorganisation du service a été planifiée pour la période 2010-2014 de manière à conduire les évolutions secteur par secteur.

Le projet de tarification incitative

Actuellement chaque foyer contribue au service de gestion des déchets ménagers par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui apparaît sur la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Communes	Collecte en bacs	Collecte en apport volontaire
TREFFLEAN	X Campagne	X Centre-bourg

Elle se fonde sur la valeur locative de l'habitation et sur les quantités de déchets collectés dans chaque commune. Elle n'a donc pas de lien avec la production de déchets de chaque usager. L'évolution vers une tarification incitative du service, prenant en compte la production réelle d'ordures ménagères résiduelles par foyer est en cours d'étude.

Les évolutions attendues sur le secteur Est

En fonction des diverses contraintes et caractéristiques techniques propres au territoire de chaque commune du secteur Est (typologie de l'habitat, densification…), Vannes agglo leur a demandé de positionner sur le mode de collecte souhaité avant le 31 décembre 2012 :

☑ Une collecte en bacs

☑ Une collecte en apport volontaire

Répartition des modes de collecte selon les communes

Certaines communes ont fait le choix de mixer les deux types de collecte. Cette particularité tient compte de l'existant et des conteneurs semi-enterrés déjà en place.

Ces deux dispositifs permettant l'un et l'autre un suivi du volume de déchets générés par chaque producteur.

- En bacs, le suivi s'effectue par le biais d'une puce électronique intégrée au bac. Cette puce est ensuite lue et enregistrée par la benne ordures ménagères au cours de chaque levée.
- En conteneur semi-enterré, l'ouverture n'est possible que par un badge qui donne accès au dépôt d'un volume limité de déchets. Les numéros des badges ayant servi à l'ouverture sont ensuite renvoyés vers Vannes agglo.

Planning des travaux d'implantation des conteneurs

L'implantation des conteneurs sera réalisée en juin-juillet sur la commune de Treffléan.

Un courrier sera distribué à tous les foyers concernés par les conteneurs semi-enterrés pour les avertir de la nature des travaux et de leur fonction.

Planning enquête et distributions des bacs

De nouveaux bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif seront attribués à tous les foyers selon une grille de dotation adaptée aux nombres de personnes vivant à domicile.

- Un bac gris à couvercle vert pour vos ordures ménagères
- Un bac gris à couvercle jaune pour vos déchets recyclables

Les colonnes d'apport volontaire dédiées au tri sélectif seront supprimées ainsi que les bacs d'ordures ménagères collectifs (bacs 4 roues). Seules les colonnes dédiées au tri du verre sont maintenues en apport volontaire.

Cette enquête et distribution se déroulera de septembre à décembre 2013. Parallèlement, une réunion publique sera organisée dans votre commune pour répondre à vos questions et vous apporter toutes les informations nécessaires. Nous vous communiquerons ultérieurement cette date via la presse locale ou le prochain bulletin.

Comment agir pour diminuer le volume de nos déchets

Quelques gestes simples :

- compostez vos déchets organiques,
- utilisez moins de bouteilles plastiques,
- évitez les suremballages,
- pensez aux portions familiales ou achetez à la coupe,
- donnez une nouvelle vie à vos objets,
- apposez un autocollant Stop Pub sur votre boite aux lettres.

- j'utilise les sacs réutilisables ou les cabas = moins 4 g/jour
- j'appose l'autocollant « Stop-pub » = moins 38 g/jour
- j'évite les produits jetables à usages unique = moins 20 g/jour
- j'achète des produits « pauvres en emballages » = moins 82 g/jour
- je limite la consommation de papier = moins 7 g/jour
- je composte à domicile mes résidus de cuisine et de jardin = moins 245 g/jour
- je lutte contre le gaspillage alimentaire = moins 76 g/jour
- je prolonge la durée de vie des biens d'équipement = moins 3 g/jour
- je favorise le remploi les vêtements usagés = moins 7 g/jour
- j'évite les produits contenant des substances dangereuses = moins de pollution

TOTAL = moins 482 g/jour
Ce qui correspond à une diminution de 176 kg/an par personne

Les peintures murales de la chapelle de Cran vont être rénovées

La chapelle Notre-Dame de Bon-Secours (dite « chapelle Notre-Dame-de-Cran ») a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 3 octobre 1962.

La chapelle Notre-Dame de Bon-Secours aurait été construite en 1182 par les Templiers, avec la commanderie fortifiée de Treffléan.

Lieu de pèlerinage dès le XIV^{ème} siècle en raison des miracles qui y auraient eu lieu, elle a été reconstruite au XVI^{ème} siècle sur ses bases romanes. Le plan est en croix latine, orientée est-ouest. Si son origine templière n'est pas absolument sûre, cette chapelle semble bien avoir appartenu à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, comme cela fut la norme après la dissolution de l'ordre du Temple.

L'intérieur de la chapelle présente une série d'éléments de grande valeur, notamment des fresques, des sablières, des statues et un autel en bois.

Les murs sud et ouest de la chapelle sont couverts par une fresque représentant la crucifixion et plusieurs saints. Datée de 1594, elle se trouve en très mauvais état, certains éléments risquant même de se décoller des murs. Alertés les « monuments historiques » ont procédé à un diagnostic visant à trouver une solution pour stabiliser cette dégradation.

Cette rénovation va se dérouler en deux étapes :

- la première a eu lieu courant novembre 2011 et consistait à déposer les éléments risquant de se décoller rapidement, *(voir photos)*,
- la deuxième consistera à déposer l'ensemble des fresques, piqueter l'enduit intérieur de la chapelle, puis de reposer un autre enduit plus adapté, et à la repose des fresques. Cette opération devrait commencer durant l'année 2013.

Ces travaux, subventionnés à 80% du hors taxe, vont commencer dès l'été 2013. Ces travaux vont être complétés par un diagnostic global du bâtiment sur les conseils de la D.R.A.C. *(Direction régionale des affaires culturelles).*

Photos prises lors de la première phase de démontage des fresques

Stèles armoricaines de l'âge du fer à Bizole

Que se passe-t-il autour de la chapelle de Bizole ? C'est ce qu'ont dû se poser comme question, les habitants du village lorsqu'ils ont vu, à plusieurs reprises, M. le Maire de Treffléan accompagné du Conservateur des collections archéologiques de la Société Polymathique du Morbihan et des employés des services communaux, s'agiter sur le pâtis de la chapelle. Il ne s'agissait que d'étudier les abords « des grosses pierres » enfouies dans le sol et dont on ne distinguait que le sommet arrondi.

L'opération a été menée à bien en quelques jours dans le courant du mois de décembre 2012, et désormais habitants, touristes et marcheurs pourront admirer 3 des 6 « stèles armoricaines » enfouies, dont on pouvait à peine en deviner l'existence avant qu'elles ne soient rehaussées. Les 3 autres stèles sont mises en réserve et peuvent ainsi servir comme témoins de leur enfouissement quasi-total dans le pâtis.

Que sont ces stèles (certains diraient simplement « cailloux ! ») ? Sont-elles nombreuses ? Pourquoi « armoricaines » ? Ont-elles un caractère architectural commun ? Quel était leur rôle ? Autant de questions que peuvent se poser les personnes non averties.

Signalées dès le XIX^{ème} siècle par plusieurs chercheurs archéologues qui leur avaient donné le nom de «lec'h», l'inventaire n'a fait que croître au fil des ans, et ce n'est vraiment qu'à partir de 1950 que les études et inventaires se sont multipliés. On peut ainsi définir leur aire d'implantation à 1'ouest d'une ligne joignant Saint-Brieuc au nord à la Vilaine au sud. C'est une particularité de la région ouest d'où l'appellation « armoricaine ».

Dans le seul Morbihan, autrement dit pays gaulois Vénète dans les quelques siècles précédant l'ère chrétienne, l'inventaire actuel ne compte pas moins de 965 stèles. Pour sa part, la commune de Treffléan en compte l5, mais comme pratiquement partout ailleurs, jamais en situation originelle.

En effet, au gré de l'extension des exploitations agricoles, et à l'avènement de la chrétienté, elles ont été extraites du sol et déplacées jusque dans la cour de fermes, sur les pelouses des particuliers, ou près des sanctuaires et calvaires car les autorités ecclésiastiques y ont vu des symboles de culte païen. Et parfois, surmontées d'une croix ou porteuses d'une croix gravée, elles se dressent dans un carrefour.

Les sculpteurs tailleurs de pierre leur ont donné des formes et des dimensions variables. Cela va de la stèle hémisphérique à la stèle en fuseau en passant par la stèle conique, trapézoïdale à sommet en anse de panier. Quant aux dimensions, le diamètre et la hauteur varient de quelques dizaines de centimètres à plus de 2 mètres de hauteur.

Beaucoup d'entre-elles portent, soit au sommet, soit sur les flancs, une ou plusieurs cupules (petites cavités hémisphériques de 3 à 5 cm de diamètre, peu profondes), lorsque que ce ne sont pas des cannelures verticales. Faut-il parler d'ornementation ?

Nous n'en sommes pas certains car les cupules sont connues depuis la plus haute antiquité (intérieur de grottes préhistoriques) jusqu'à nos jours où elles apparaissent sur les marches d'églises et calvaires. Il faut plutôt y voir un rituel ou symbole cultuel.

Enfin certaines stèles, mais elles sont rares, portent des inscriptions. Dans ce cas il faut voir une réutilisation de la stèle comme simple support de l'inscription. La majorité d'entre-elles peuvent être attribuées au Moyen Age (IX-X^{ème} siècles).

Nous terminerons enfin par l'usage que fut fait à l'origine de ces stèles. De nombreuses fouilles archéologiques réalisées à leur emplacement primitif ont montré l'existence d'urnes renfermant des restes incinérés humains. Il faut donc admettre que la stèle, ou des ensembles de stèles, jouai(en)t le rôle de marqueur(s) de cimetières à incinérations pour lesquels nous avons maintenant des séries de datations précises nous plaçant dans le premier millénaire avant J .C.

Joel Lecornec, Conservateur S.P.M Morbihan

Sous les conseils de Mr Lecornec conservateur à la Société Polymathique du Morbihan, les services techniques de Treffléan ont mis en valeur les stèles de l'âge de fer du cimetière de Bizole.

Aménagement quartier de Kerno

Le quartier de Kerno se situe au nord du bourg. Il se compose du lotissement et du village de Kerno. Ce lotissement communal a été crée dans les années 1970 et d'une contenance d'environ 40 habitations. C'est plus de 70 maisons qui sont concernées par cette opération d'urbanisation.

Le projet consiste à rénover les voies de circulation, les trottoirs, créer des parkings, des espaces verts et enfouir les réseaux.

Comme on peut s'en rendre compte, c'est un énorme budget qui va être consacré à cette opération (environ 400.000 €). De ce fait le financement et la réalisation devront s'étaler sur 2 ou 3 exercices.

La première tranche de travaux devrait débuter à l'automne, suite à l'appel d'offre lancé dans le cadre des marchés publics. Cette première tranche concernera le lotissement de Kerno. Le projet a été présenté aux riverains concernés lors d'une réunion publique du 19 mars 2013.

Ci-dessous les 2 planches du projet concernant le lotissement et le village.

Ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.trefflean.com rubrique « dernières info/événements municipaux ».

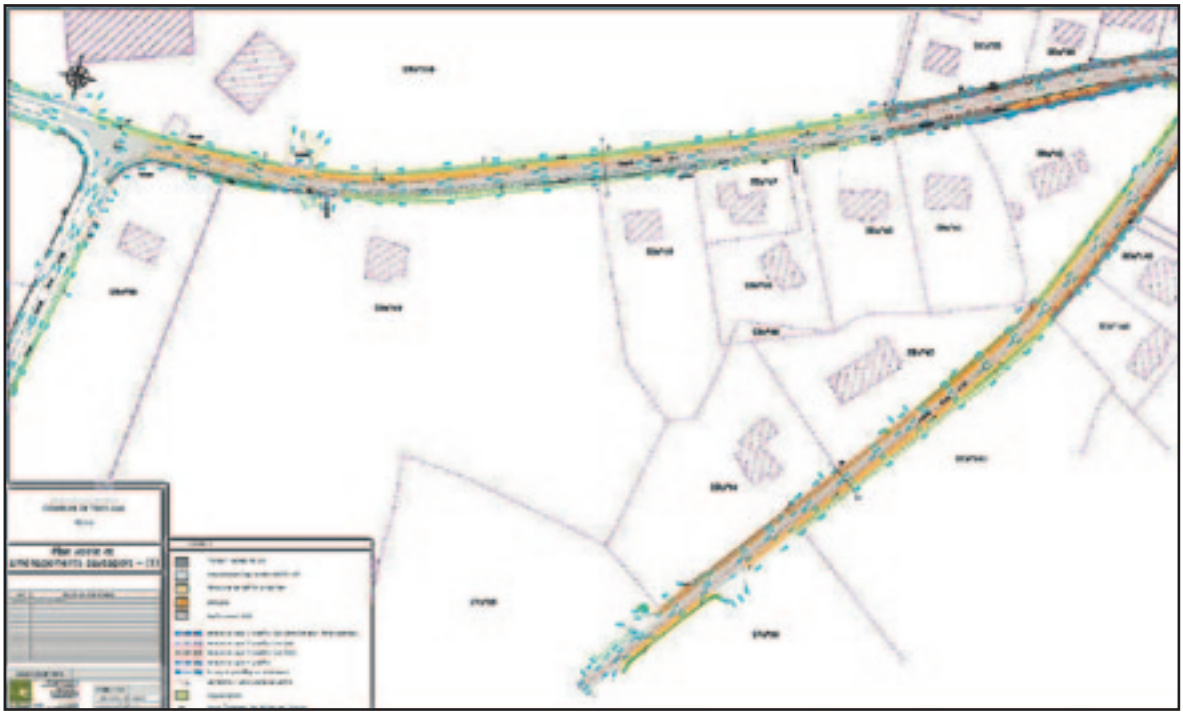

Terrain multisports

En 2012, le conseil municipal avait décidé de mettre au budget la réalisation d'un terrain multisports. Il a été décidé d'implanter cet équipement de loisirs près des écoles et de la maison des jeunes.

Les travaux de terrassement ont été réalisés durant l'hiver par l'entreprise SACER, et une fois terminé l'enrobé, l'entreprise CAMASPORT a procédé au montage de la structure métallique. Il ne reste plus que les marquages au sol à réaliser.

Ce terrain de 40 m de long pour une largeur de 30 m, autorise la pratique du football, volleyball, handball, basket… Il est ouvert à tout public avec ou sans encadrement, et d'un accès libre. L'équipement se complète par une piste d'athlétisme de 60 m.

Extension de la mairie

Il y a plusieurs années la municipalité a fait l'acquisition d'un bâtiment situé à l'ouest de la mairie actuelle. Il y a deux ans le conseil municipal a adopté un budget destiné à la rénovation de cet immeuble. A notre grand regret les travaux d'aménagement ont traîné en longueur, mais semblent pouvoir se terminer dans les semaines à venir.

Ce nouveau bâtiment est destiné à accueillir la nouvelle médiathèque municipale qui aura enfin un local adapté à son activité. D'ors et déjà l'équipe de bénévoles, qui anime la bibliothèque actuelle, travaille à l'équipement (mobilier, informatique,…) de ce nouveau service qui, nous l'espérons, sera à votre disposition dès la rentrée prochaine.

Aménagement des abords du cimetière

La nécessité de réaliser un autre portail d'accès au cimetière se fait jour pour favoriser l'accès des véhicules des entreprises de marbriers vers le fond du cimetière. De plus un manque de place de stationnement près du cimetière est évident.

A cette occasion des travaux vont être réalisés pour implanter un parking d'une contenance d'environ 20 véhicules, un jardin public, un espace arboré et une voie d'accès au cimetière. Ces travaux vont commencer dans les semaines à venir pour un montant conforme au budget 2013. Voir également le plan d'ensemble joint à cet article.

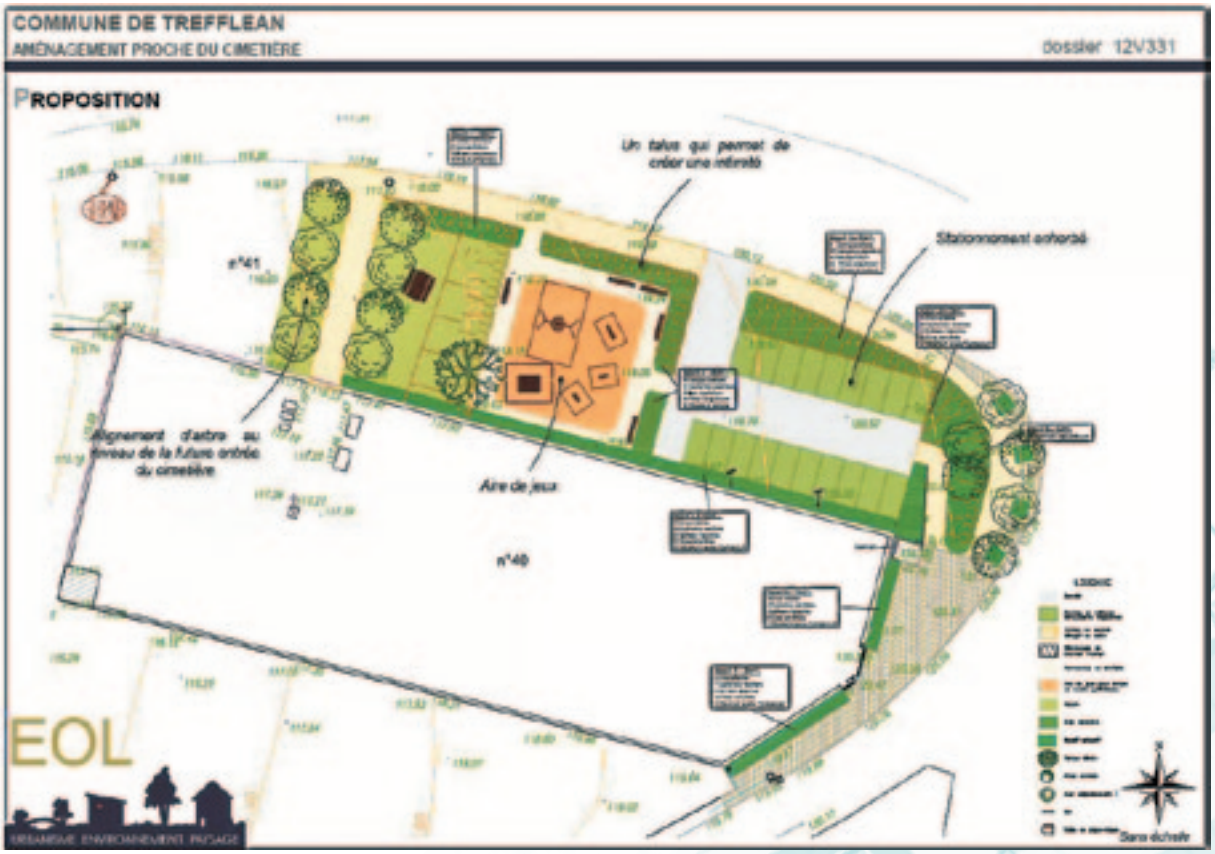

Service animation jeunesse communal

La recette de l'année
mélangez le tout et regardez le résultat...

1 Des activités sportives, ludiques, éducatives, de découvertes, manuelles et de loisirs.

2 Une équipe d'animation dynamique

3 Beaucoup de rigolades

4 Vous obtenez des enfants épanouis et heureux.

Kayak sur l'étang du Delan...

Pour ces vacances de printemps, il y en a encore pour tous les goûts avec : char à voile, boxe éducative, vélo, escrime, calligraphie, chasse au trésor, accrobranches, constructions manuelles et un mini-camp de 2 jours avec des activités « fun » et insolites (Segway, échasses bondissantes, skate électrique, etc.).

Les vacances d'été :

Le service sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 9 août, puis du lundi 26 au vendredi 30 août 2013.

Les inscriptions auront lieu en mairie : le mercredi 5 juin, jeudi 6 juin, vendredi 7 juin de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30 et le samedi 8 juin de 9h à 11h.

Les camps « activités nautiques » d'été 2013 :

Pour les 13-16 ans, le camp aura lieu du 8 au 12 juillet (12 places) et pour les 8-13 ans, du 22 au 26 juillet (24 places).

Attention, les pré-inscriptions pour ces camps d'été auront lieu le mardi 15 mai de 17h à 17h30 en mairie (A partir de 17h30, les enfants extérieurs à la commune peuvent s'inscrire). Votre enfant sera préinscrit sur la liste et nous vous remettrons un dossier à compléter et à rendre avant le 1er juin, dernier délai, pour valider l'inscription. Vous pouvez déjà prévoir, d'ors et déjà, un rendez-vous chez votre médecin pour faire un certificat médical de non contre indication des activités nautiques et de la baignade, ainsi qu'un test boléro ou de natation en piscine.

RENSEIGNEMENTS

Auprès de la responsable : **Delphine LE BRAS**
au **06 10 70 26 13** ou par mail **trefflean.anim@orange.fr**

Toutes les infos sont sur le site internet de la commune : trefflean.com, municipalité, animation jeunesse.

L'accueil de Loisirs intercommunal Sulniac-Treffléan pour les 3-11 ans

Tout au long de l'année, l'équipe permanente d'animation accueille vos enfants (de 3 à 11 ans) chaque mercredi et à chaque période de vacances. Le centre de loisirs est avant tout un lieu de vie où les enfants découvrent la vie en collectivité.

Plusieurs formules sont possibles : accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Situé dans les locaux de l'accueil périscolaire de Sulniac, le centre est ouvert de 7h30 à 18h30 et l'accueil des familles se fait entre 7h30 et 9h30 et entre 17h et 18h30.

Les vacances d'été 2013 :

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 08 juillet au vendredi 02 août et du lundi 26 août au lundi 02 septembre inclus.

Dates des inscriptions :

Le vendredi 7 juin, le mardi 11 juin, le jeudi 13 juin de 16h30 à 19h30 et le samedi 22 juin de 9h à 12h. Tous les lieux sont à définir.

A partir du 26 juin : inscriptions à la mairie de Sulniac, si des places restent disponibles.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
CONCERNANT LA VIE DU CENTRE
contactez la directrice Nathalie Hubert
Tél. : 06 26 75 44 45

Ecole privée « Saint-Joseph »

L'école Saint-joseph, établissement de 5 classes de la petite section au CM2 vous donne rendez-vous :

- Le samedi 13 AVRIL aux portes ouvertes de 10H à 12H.

Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur l'école en rencontrant les enseignants, en visitant les classes et en découvrant les travaux des élèves.

- Le samedi 8 JUIN pour la kermesse.

Venez nombreux vous divertir et admirer les enfants qui mettent tout leur cœur à préparer un spectacle sur le thème de l'année « entre terre et mer ».

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année 2013-2014. Merci de contacter la directrice Mme Bellec Carine au 02 97 53 20 38.

Au programme de ce dernier trimestre de nombreuses activités sont prévues :

- initiation à la voile,
- rencontre sportive au niveau du réseau,
- piscine,
- sortie scolaire.

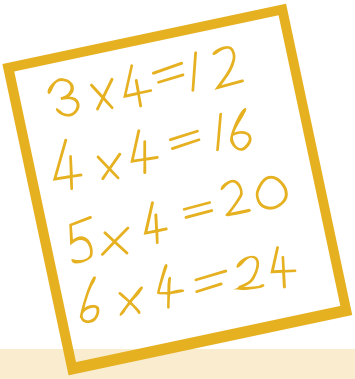

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR LA VIE DE L'ÉCOLE, n'hésitez pas à consulter le blog : **www.treffllean.canalblog.com**

Ecole publique « Les Korrigans »

Inscription à l'école publique Les Korrigans de Treffléan

Le directeur se tient à la disposition des parents pour tout renseignement et inscription des enfants dès 2 ans (enfants nés en 2011) et des enfants nés en 2010 ou avant, pour la rentrée prochaine de septembre 2013. Une matinée « portes ouvertes » est prévue le samedi 22 juin de 10h00 à midi, mais les visites de l'école sont possibles à tout moment.

CONTACT AU **02.97.53.21.79**

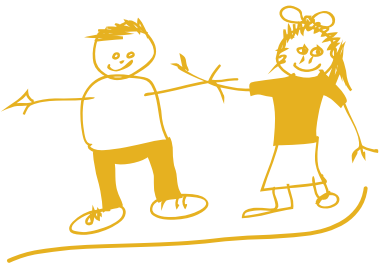

Amicale Laïque

L'année scolaire se poursuit à l'école des Korrigans, toujours riche en découvertes sportives et culturelles pour les enfants.

Activités sportives

Les CE et CM ont suivi leurs séances de Gouren (lutte bretonne) et les CM commenceront la voile à partir du 6 avril.

Les GS/CP/CE ont commencé l'activité natation à la piscine de Kercado. Ils ont déjà suivi trois séances, les prochaines auront lieu en mars, avril et mai.

L'activité rugby est reconduite dans le cadre de la liaison CM2/6ème avec le collège Cousteau de Séné.

Activités culturelles

En février, les CM se sont rendus à Vannes pour une formation à la sécurité routière. Une animation sur la sécurité dans les transports en commun à au lieu le 12 mars.

En mars, les élèves de maternelle ont assistés à une séance de cinéma dans le cadre de Cinécole au cinéma de Questembert. Ils verront « les nouvelles aventures de Capelito ». Quant aux CE2 et CM, ils se rendront au Dôme de St Avé pour assister à une pièce de théâtre.

En avril, les élèves de GS au CE2 iront visiter le château de Suscinio, et un spectacle JMF est prévu pour les CE/CM.

Le projet Chorale se poursuit en CE/CM, avec un concert programmé le 28 mai à 20h à l'église de Tréffléan dans le cadre du Printemps des Arts des écoles publiques du Morbihan.

Association Tref'futé

La Fête du foyer de vie « Les Cygnes » organisée par l'association Tref'futé aura lieu :

Le samedi 15 juin

Repas africain, animation, jeux, buvette.

A 15 heures sur le plan d'eau du Delan aura lieu une démonstration de bateaux radiocommandés par l'association Amipeq.

Association modelisme intercommunale des pays d'Elven-Questembert

Depuis 3 ans, l'activité modélisme fonctionne tous les samedis matin, à la Maison des Jeunes de Questembert et le 2° et 4° samedi du mois de 14h à 17h, à la maison des jeunes de Sulniac. Nous sommes 20 adhérents adultes et jeunes et nous disposons d'un atelier et plusieurs personnes techniques d'encadrement.

Si vous êtes intéressés par cette activité, vous pouvez venir nous voir à notre atelier le samedi matin sur Questembert ou après midi sur Sulniac, ou bien nous contacter.

Nous disposons de plusieurs étangs pour naviguer et un terrain pour voler, et un autre pour faire évoluer les voitures.

CONTACT :

Roger SAVARY : 02.97.53.54.36 - Portable : 06.70.80.68.78 - E mail : savary.roger@yahoo.fr

Daniel MOSCA : 02.97.66.21.08 - Portable : 06.11.32.13.17 - E mail : mosca.daniel@orange.fr

Amicale cycliste Treffléanaise

BREIZH 2013

Le dimanche 2 juin 2013, l'ACT organise le championnat de Bretagne sur route du plus haut niveau du cyclisme amateur breton.

Le parcours consiste en une boucle de 10 kms 800 à parcourir 16 fois avec départ et arrivée au « Petit Trénéhué » (intersection Treffléan-Sulniac).

Les coureurs iront en direction de Laverdon et ensuite traverseront le village de Bizole, remonteront vers le bourg en passant par le Teno et St Matthieu, au bourg tourneront à droite après la place de l'église pour reprendre la direction de Sulniac.

Quelques inconvénients inévitables accompagnent cette organisation notamment des changements de circulation et routes bloquées.

Pour assurer la sécurité autant des coureurs que des spectateurs, l'amicale cycliste informe des axes qui seront totalement interdits à la circulation et au stationnement pour l'après-midi du 2 juin entre 12h00 et 18h30.

L'accès aux villages et aux maisons se trouvant dans le périmètre à l'intérieur du circuit dessiné sur la carte ci-jointe sera donc impossible de 12h00 et ce jusqu'à 18h30. Le stationnement de tout véhicule sera strictement interdit et considéré comme gênant sur le circuit.

Le championnat de Bretagne est mis en avant par l'ensemble des partenaires du projet comme une opportunité pour la commune d'être placée sous le feu des projecteurs bretons.

POUR TOUTE INFORMATION
02 97 53 11 59
ou www.trefflean.com :
rubrique championnat Bretagne

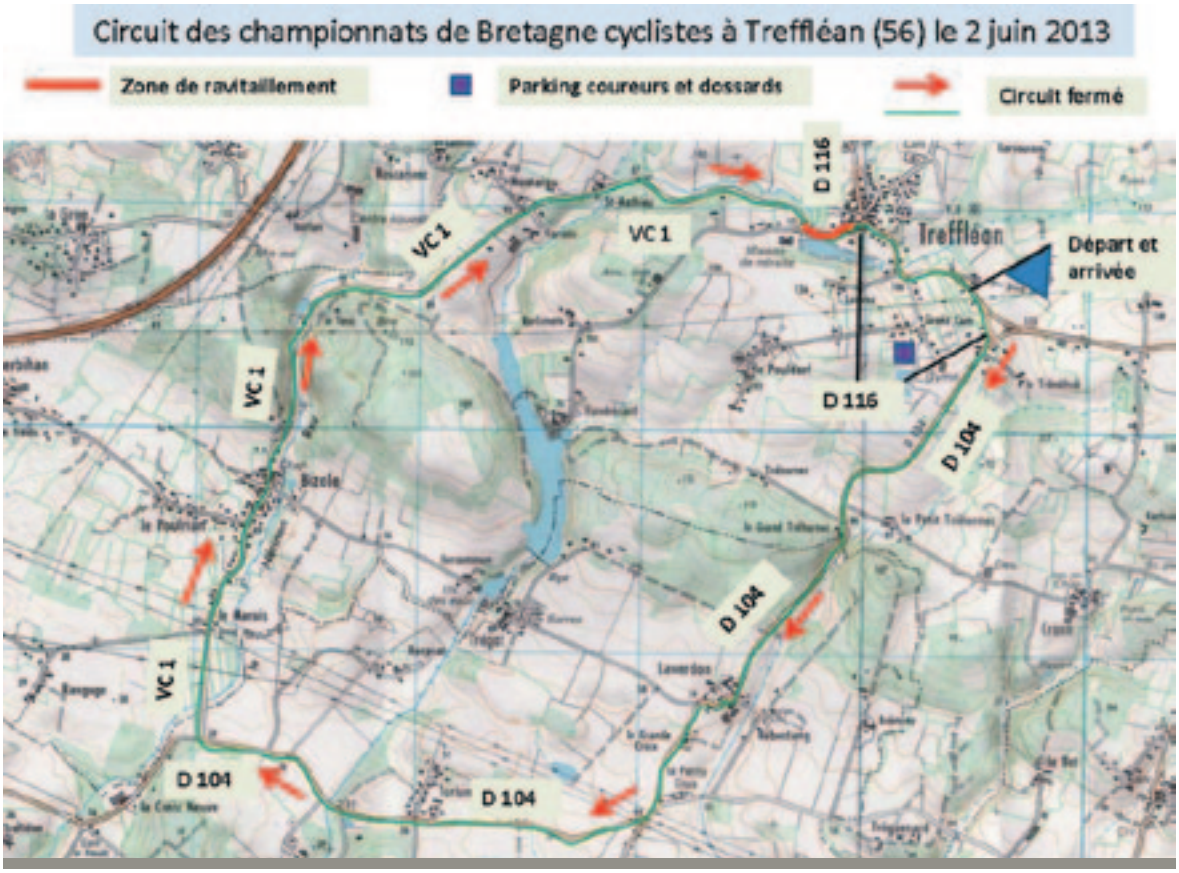

Association Treffl'en fête

Tournoi de molkky

L'association « Treffl'en fête » a le bonheur de vous accueillir à leur premier tournoi de MÖLKKY, le 27 avril au boulodrome Marcel BRIENDO.

Ce jeu de quilles venant tout droit de la Finlande, saura vous divertir pendant toute la journée. Vous pourrez tester votre adresse... dans ce passe temps amusant. Tous niveaux, petits et grands sont les bienvenus.

Restauration et buvette sur place.

RDV le 27 avril à 10h30 au boulodrome Marcel BRIENDO Treffléan. 5€ par équipe de 2 personnes.

Inscription par mail avant le 20 Avril : seb.rouxel@gmail.com (nom + prénom + téléphone des membres de l'équipe.

Les Amis de la chapelle de Cran

Le printemps est paraît-il, arrivé. Difficile à croire mais le calendrier le dit et la mise en place de nos activités prévues pendant l'hiver doit se concrétiser.

La première d'entre elles, la Fête du Pain, aura lieu le jeudi de l'Ascension 9 mai. Comme lors des deux premières années, l'association Les Turlupains produira deux fournées de pains dans l'après-midi, qui seront vendues sur place. Le « petit marché » proposera différents produits, essentiellement locaux : fromages de chèvre, miel, charcuterie, bijoux artisanaux. Nous proposerons cette année une démonstration équestre de monte et dressage western. Les enfants pourront profiter des poneys de St Nolff pour des promenades. Des jeux gratuits seront également à leur disposition. Des musiciens et des chanteurs animeront l'après-midi et la soirée. Le repas du soir clôturera cette journée.

Le samedi 25 mai, la chorale de Michel Ouremanov donnera un concert de chants du monde et musique irlandaise.

Nous organisons un concours de dessins autour de la chapelle le dimanche 9 juin. Un jury décernera des prix en fin de journée. Les modalités de participation vous seront précisées.

Bien entendu, le Pardon aura lieu le dimanche 18 août, avec ou sans la chapelle, selon l'avancement des travaux de rénovation.

Une causerie sur l'histoire de la langue bretonne et le breton à Treffléan est également prévue. La date n'a pas encore été fixée.

A bientôt à CRAN !

Association de Renouveau et d'Animation Culturelle

L'ARAC a 30 ans et toujours aussi active, 11 ateliers dans les différentes activités : forme et bien être, arts créatifs, musique et culture et voyage. La nouveauté de cette année, c'est la zumba qui remporte un grand succès.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- **Dimanches 28 avril et 12 mai** de 9h à 12h place de la mairie pour nos ventes de fleurs et plans de légumes
- **Le 5 mai** pour notre promenade à Saint-Gilles-Croix-de-Vie sur la route de la sardine, *quelques places sont encore disponibles.*
- **Les 21 et 22 novembre 2013**, sortie à Paris intitulée :

  FEERIES PARISIENNES ET PARADIS LATIN au prix exceptionnel de 240 €.

  Prestations : *départ de TREFFLEAN avec arrivée en fin de matinée au cœur de la capitale, déjeuner puis croisière sur la Seine.*

  Quartier libre sur les Champs Elysées.

  En fin de journée, transfert vers le quartier latin pour découvrir les illuminations de Noël de Paris et le scintillement de la Tour Eiffel.

  Accueil au cabaret le PARADIS LATIN pour une grande soirée de gala dîner et spectacle avec champagne à discrétion.

  Fin de soirée transfert et logement à l'hôtel.

  2ème jour, après le petit déjeuner, transfert quartier Montmartre, promenade place du tertre.

  Déjeuner au cœur de Paris puis retour sur TREFFLEAN.

  Inscriptions voyages : 06 66 45 00 53

Enfin, pour la rentrée, nous envisageons un atelier Zumba pour les jeunes réservé aux 6-12 ans, l'atelier adulte accueillant déjà les jeunes à partir de 13 ans.

Si vous êtes intéressés par ce nouvel atelier, merci de vous faire connaître au 02 97 53 21 48.

Association sportive Treffléan

Le printemps est paraît-il, arrivé. Difficile à croire mais le calendrier le dit et la mise en place de nos activités prévues pendant l'hiver doit se concrétiser.

L'AS TREFFLEAN organise le 25 mai 2013, le repas de fin de saison.

Ouvert à tous, cette soirée animée sera l'occasion de se retrouver autour du verre de l'amitié (offert), de déguster le cochon grillé, de se divertir sur la piste de danse (DJ à disposition). Repas adulte (à partir de 14 ans) 10 €, 5 € pour les enfants. Buvette sur place .Possibilité de repas à emporter

Venez nombreux à cette fête dansante !

CONTACT :
Eric GILLES
06 62 95 00 64

Club de Tennis

Petites nouvelles du club de Tennis

vainqueurs et finalistes du tournoi OPEN avec organisateurs et représentants des mairies)

Parlons d'abord du tournoi OPEN que nous avons organisé pendant les vacances d'hiver et dont le bilan est satisfaisant :

- 181 inscrits, soit 30% de plus que l'année dernière,
- 210 matches répartis en 10 catégories ont pu se dérouler sans encombre grâce aux 4 salles de St Nolff et Treffléan,
- satisfaction des compétiteurs qui ont apprécié la bonne organisation et la convivialité.

Un grand merci aux bénévoles et particulièrement Alain Lancelot, notre juge arbitre et Jean-Bernard Lizano, président du club, qui se donnent sans compter pour la bonne réussite de ce tournoi.

Merci également aux sections foot et athlétisme de Treffléan qui ont bien voulu nous laisser leur créneau horaire dans la salle les 20 et 22 février.

Victoire chez les hommes de Koé Lamoure, du TC Dinard ; finaliste : Yann Le Séac'h, Ria Erdeven.

Victoire chez les femmes, de Youlia Kriskina TC Vannes ; finaliste : Soizig Carré, du TC Elven.

Prochain rendez-vous : **dimanche 21 avril**, le comité départemental ayant choisi notre club pour organiser la **finale départementale homme, division 1** (5 matches auront lieu, à partir de 9 h, au complexe de St Nolff). Vous êtes tous invités à venir les encourager !

Nous terminerons la saison sportive en juin, par notre tournoi interne pour tous les adhérents, adhérents dont vous pouvez faire partie à tout moment de l'année !

CONTACT :
Marie-Cécile Fournier, 06 31 94 59 99
Courriel : amc.fournier@sfr.fr

Calendrier des fêtes 2013

Avril

01/04	Tournoi d foot	AST
05/04	Rencontre EAPO	Athletisme
06/04	Rencontre EAPO	Athletisme
07/04	A.G.	ACCA
13/04	Tartiflette	Comité jumelage
14/04	Vide grenier	Amicale laïque
28/04	Repas des chasseurs	ACCA
28/04	Vente de fleurs	ARAC

Mai

09/05	Fête du pain	Ami chapelle Cran
12/05	Vente de fleurs	ARAC
25/05	Repas du foot	AST

Juin

01/06	Treffléannaise	Athletisme
02/06	Course Cycliste	Cycliste
08/06	Kermesse	OGEC
08/06	Fête de Kerbihan	Bon vivants de Kerbihan
15/06	A.G.	AST
15/06	Repas du foyer	Tref'futé
21/06	Fête de la musique	Commune
22/06	Repas Kerno	Voisins de Kerno
22/06	Kermesse	Amicale laïque
29/06	Repas Groes-Cam	Voisins de Groes-Cam

Août

15/08	Concours de boules	Donneurs de sang
18/08	Pardon de Cran	Amis de la chapelle de Cran

Septembre

01/09	Réunion chasseurs	ACCA
07/09	Festival	Treffestif
20/09	A.G.	Treffleton

Octobre

05/10	A.G.	ARAC
25/10	A.G.	Comité jumelage

Novembre

09/11	Repas	AST
11/11	Repas des aînés	CCAS

Décembre

06/12	Téléthon	Trefflethon
07/12	Téléthon	Trefflethon

La totalité du calendrier 2013 est consultable sur le site Internet de la commune
www.trefflean.com

Fresques de la chapelle de Cran